

Proposition de grille épreuve 1 d'admission - CEPJ 2020 - CE, CI et 3ème concours

Jury du Concours de CEPJ 2021

Temps 1 : exposé de 30 mn, coefficient 1 <i>Référence à l'arrêté : concevoir, transmettre, convaincre</i>						Temps 2 : questionnements avec le jury de 30 mn, coefficient 2 <i>Référence à l'arrêté : convaincre, écouter, recourir à des méthodes actives, animer</i>							
10		Très insuffisant		Insuffisant		Moyen		Satisfaisant		Très satisfaisant			
Conception du projet													
Compréhension du sujet	2	Absence de compréhension du sujet.	Esquisse de démonstration restant toutefois lacunaire.	Problématique posée. Démonstration construite énonçant les objectifs visés, mais arguments lacunaires.	Démonstration construite et étayée par des arguments précis et pertinents.	Démonstration construite et étayée par des arguments diversifiés, personnels et nuancés témoignant d'un esprit critique affirmé.	Cohérence entre l'exposé et les réponses aux évaluateurs	4	Réponses peu cohérentes avec l'exposé.	Réponses cohérentes avec l'exposé, mais le candidat reprend le contenu de l'exposé sans prise de distance.	Tente de soutenir, de nuancer ou de compléter l'argumentation de son exposé.	Sait convaincre le jury de la pertinence de son exposé en développant ses propositions.	Sait convaincre le jury de la pertinence de son exposé en sachant diversifier ses arguments, prendre des exemples et développer ses propositions.
Identification des enjeux pour les bénéficiaires du projet et les parties prenantes	2	Le candidat énonce une "question de cours" sans préciser les enjeux des projets et actions proposés.	Le candidat reste centré sur les enjeux de son service.	Le candidat esquisse les enjeux de certaines parties prenantes de l'action, mais cette perception reste lacunaire.	Identifie toutes les parties prenantes et leurs enjeux.	Identifie toutes les parties prenantes ainsi que leurs enjeux et qualifie les interactions de nature à faire progresser le projet.	Pertinence des enjeux identifiés et des perspectives envisagées	4	Se borne à la description de son projet.	Esquisse une distinction entre enjeux, impacts, objectifs et contenu du projet.	Les éléments du projet sont clairement identifiés et rattachés aux politiques publiques concernées.	Montre au jury en quoi son projet peut s'inscrire dans une dynamique plus large pour les parties prenantes.	Aborde les développements et interactions possibles de son projet de façon raisonnée en faisant preuve d'esprit critique.
Aptitude pédagogique													
Qualité de la présentation orale	2	Discours décousu et peu audible, sans utilisation d'un des supports pédagogiques à sa disposition.	Le discours devient audible au cours de l'exposé, mais le ton est monocorde et le ou les supports pédagogiques sont mal exploités.	Discours correctement structuré et en cohérence avec le ou les supports pédagogiques utilisés.	Le candidat expose et exprime son propos de façon à se mettre à portée de ses interlocuteurs et adapte le ou les supports pédagogiques utilisés.	Le candidat adapte sa présentation à ses interlocuteurs tenant compte de leur niveau d'expertise et de leur positionnement institutionnel. L'utilisation du ou des outils pédagogiques est parfaitement maîtrisée.	Qualité des interactions avec le jury	4	Le candidat répond succinctement aux questions du jury.	Le candidat répond aux questions du jury sans paraître impliqué.	Le candidat répond de façon sincère et vivante aux diverses questions et adapte ses réponses à ses interlocuteurs.	Le candidat est attentif, mobilisé et agile parvenant à susciter un dialogue.	Le candidat s'engage faisant part de ses questionnements et appelant des prises de position du jury.
							Qualité de la prise de parole en continu	4	Énoncés courts, faux démarrages, ou bien énoncés longs et peu compréhensibles.	Argumentation et vocabulaire sans distance avec l'exposé. Des difficultés à maintenir l'intérêt du jury.	Énoncés clairs dans l'ensemble prenant de la distance avec l'exposé, mais avec des argumentations sommaires manquant de force de conviction.	Echange vivant. Le candidat sait revenir sur ses propos pour les expliciter ou les illustrer différemment.	Le candidat maîtrise le temps et dose son énergie. Mobilise et maintient l'attention du jury. Discours animé et fluide. Argumentation aux registres variés.
Connaissance de la spécialité et des démarches d'éducation populaire													
Pertinence des références à la spécialité	2	Ne fait pas référence à sa spécialité.	Connaissances imprécises. Usage répété de lieux communs.	Connaissances précises mais le candidat utilise des références artificiellement "plaquées".	Connaissances précises et bien vulgarisées. Le candidat aborde le sujet par l'angle de sa spécialité ; il sait ancrer le sujet dans sa spécialité.	Mobilise les références de sa spécialité à bon escient et les croise avec d'autres notions (intercommunalité, interministérialité par exemple...).	Pertinence de la mobilisation des références à la spécialité et aux démarches et acteurs de l'éducation populaire	4	Pas de référence.	Références identiques à celles de l'exposé sans transposition dans la relation avec les évaluateurs.	Des références distinctes de celles de l'exposé, mais artificielles ou décalées par rapport à l'échange.	De nouvelles références utilisées à bon escient au cours de l'entretien avec un équilibre entre les références à la spécialité et les références aux démarches d'éducation populaire.	Des références maîtrisées et mobilisées dans la relation avec les examinateurs.
Pertinence des références aux démarches et acteurs de l'éducation populaire	2	Ne fait pas référence à des démarches d'éducation populaire.	A quelques notions d'acteurs ou de démarche de l'éducation populaire.	De bonnes notions en matière d'éducation populaire mais artificiellement "plaquées" dans l'exposé.	Suggère les démarches d'éducation populaire en adéquation aux situations proposées.	Diversité et fluidité des références aux acteurs et démarches de l'éducation populaire.							

NB : la description des niveaux est communiquée à titre indicatif.